

PAR COURRIEL

Montréal, le 3 février 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 2 février 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 2 février dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

1. Savoir si un régime d'horaire variable s'applique aux juristes à l'emploi de notre organisme public faisant partie de la classe corps d'emploi 115 (avocat, avocate ou notaire) et membres de l'association syndicale LANEQ (Les avocats et notaires de l'État québécois);
2. Si la réponse à la question 1 est positive, obtenir communication de la politique d'horaire variable en question, que celle-ci s'applique exclusivement aux juristes LANEQ ou aux juristes LANEQ et des membres d'autres classes corps d'emplois;
3. Si les membres de LANEQ à l'emploi de notre association appartiennent à plusieurs sections et qu'une partie seulement bénéficie d'un régime d'horaire variable, indiquer combien de sections (ou membres) en bénéficient, et vous communiquer la ou les politiques d'horaire variable applicables.

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'aucun régime d'horaire variable officiel n'est actuellement en vigueur à l'Office pour les avocats et les notaires membres de LANEQ. Sachez également que les membres de LANEQ à l'emploi de notre organisme n'appartiennent pas à plusieurs sections.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard
Substitut à la responsable de l'accès à l'information

p. j.

Montréal
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1T 3X2
Téléphone : 514 253-6556
Sans frais : 1 888 672-2556
Télécopieur : 514 864-2399
www.opc.gouv.qc.ca